



## Institut Double Hélice

### Intégration du cycle de la vie MODULE 2 ICV (Intégration du cycle de la vie)

Durée : 3 – Nombre d'heures : 21 – Coût : €

#### Dates

#### Public :

**Ce module 2 fait partie du parcours de formation praticien ICV de 3 modules. Un tarif préférentiel est proposé pour les inscriptions au parcours complet (2 modules restants). Consultez les dates du [module 3](#).** Cette formation est destinée à des professionnels exerçant la psychothérapie, médecins psychiatres, psychologues cliniciens, psychothérapeutes reconnus par les ARS (Agence Régionale de Santé), psychothérapeutes (CEP) ayant participé au Module 1.

#### Pré-requis :

Avoir suivi le Module 1

#### Objectif :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'utiliser de manière adaptée les protocoles d'ICV (Intégration du Cycle de Vie) dédiés aux traumatismes simples soit:

Le Protocole Standard: traitement d'intégration d'Etats du Moi plus jeunes

Le Protocole de Résolution de Relations, Protocole de Résolution de Relations Violentes

#### Programme :

Analyse du suivi Intersession et approfondissement des concepts du module1

Les cas d'utilisation de l'ICV, le plan de traitement, ligne du temps de l'ICV et l'accordage avec le client

Les différents protocoles en ICV

Connaître le déroulement et les indications du traitement d'intégration d'Etat du Moi plus jeune appelé protocole standard (PS) de l'ICV

Apprendre à utiliser le Protocole Standard (PS) de l'ICV

Choisir le souvenir-source

Connaître le déroulement et les indications du protocole du Trouble de Stress Post-Traumatique de l'ICV (TSPT)

Spécificités enfant-adolescent

Approfondir les situations d'utilisation du protocole TSPT

Médicaments et neuro-stimulation

Connaître le déroulement et les indications des protocoles de Résolution des relations et de Résolution des relations violentes (PRR et PRRV) de l'ICV

Apprendre à utiliser le protocole des relations et relations violentes (PRR et PRRV) de l'ICV

Connaître le déroulement du PA

**Praticums: Protocole Standard (PS) et atelier**

#### Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques, étude de cas, mise en situation (praticums : selon 3 postures ; client, observateur et thérapeute),

Démonstration, projection vidéo, analyse de script et étude de cas

#### Validation des acquis :

Questionnement interactif sur la pratique, observation des stagiaires en situation et analyse de la progression.

#### Intervenants :

Catherine CLEMENT, *Psychiatre, pédopsychiatre et psychothérapeute*

**Psychiatre, pédopsychiatre et psychothérapeute.** Superviseure et formatrice **agrée LI-ICV**, elle est également formée à la thérapie EMDR et **instructrice MBCT et MBSR**, ayant suivi sa formation auprès de l'ADM (Association pour le Développement de la Mindfulness), affiliée à l'université de Brown aux États-Unis.

Dès le début de sa carrière, elle s'est intéressée à l'**attachement** et à l'**impact des interactions précoces sur la santé mentale de l'adulte** (CES de psychiatrie, Le lien mère-nourrisson). Elle a exercé en milieu hospitalier spécialisé, notamment dans des unités mère-nourrisson, et a contribué à l'ouverture d'une telle unité au CHS Charcot.

Initiée au programme MBSR en 2009, elle a progressivement intégré la **pleine conscience** à son quotidien, tant sur le plan personnel que professionnel. De 2014 à 2020, elle a animé des groupes de pleine conscience au sein de l'unité Douleur de l'hôpital d'Aix-en-Provence et participe régulièrement à des retraites dédiées.

Publications : Elle a contribué à plusieurs ouvrages sur l'ICV publiés chez Dunod et a traduit en français les livres de Peggy Pace et Cathy Thorpe sur l'Intégration du Cycle de Vie.

Conférences : "Attachement, dissociation et intégration du Cycle de la Vie".

*Dernière mise à jour : 12 Novembre 2019*

**SAS Double Hélice**, Résidence Saint Just II, 36A bd Marcel Sembat, 11100 Narbonne Tél. : 09 87 46 85 08 | <http://www.institut-double-helice.fr> - Siret : 817 473 762 000  
34 SAS au capital de 6 000 € enregistrée au R.C.S de Narbonne – Code APE : 8559B  
N° de formateur : 91 11 01 391 11 auprès du Préfet de la Région Languedoc Roussillon